



## Communiqué

### Lancement de la Chaire de recherche sur les écosystèmes côtiers et les activités portuaires, industrielles et maritimes

**Québec, le 5 février 2020** – L'Université Laval, l'Institut nordique de recherche en environnement et en santé au travail (INREST) et le Port de Sept-Îles ont annoncé aujourd'hui le lancement de la Chaire de recherche sur les écosystèmes côtiers et les activités portuaires, industrielles et maritimes. L'événement a eu lieu en présence de la ministre déléguée aux Transports et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal, Chantal Rouleau, et du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, ministre responsable de la région de la Côte-Nord et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale suppléant, Jonatan Julien.

Cette chaire aura pour mission d'améliorer les connaissances sur le fonctionnement des écosystèmes côtiers en zones industrielles et portuaires dans le but d'identifier les pratiques qui assureront une gestion durable de ces environnements.

« On estime que les régions côtières assurent plus des trois quarts de la valeur économique des services écosystémiques mondiaux, c'est-à-dire les bénéfices que procure un écosystème aux populations humaines, notamment par le biais de l'industrie de la pêche, du tourisme, du transport ou de la protection contre les inondations », a expliqué le biologiste Philippe Archambault, professeur à la Faculté des sciences et de génie de l'Université Laval et l'un des initiateurs du projet. « Pourtant, il existe encore peu de données sur ces environnements, d'où la nécessité de mettre en place une structure de recherche qui nous permettra de mieux comprendre les interactions complexes qui s'y déroulent. »

Plus précisément, les objectifs de la Chaire seront de :

- Mesurer l'empreinte des activités humaines associées aux zones industrielles et portuaires;
- Décrire et quantifier les effets de ces activités sur différents secteurs du littoral;
- Développer des méthodes et des outils permettant de distinguer les principaux changements environnementaux naturels de ceux associés aux activités humaines;
- Conseiller et accompagner les organisations dans la planification et la mise en place de solutions durables d'adaptation aux problématiques qui auront été identifiées.

Cette chaire est rendue possible grâce à une contribution de 1 M\$ sur cinq ans de l'INREST (500 000 \$) et du Port de Sept-Îles (500 000 \$).

« C'est avec fierté que nous appuyons l'Université Laval et l'INREST dans ce partenariat pour la mise sur pied de cette chaire », a déclaré Pierre D. Gagnon, président-directeur général du Port de Sept-Îles. « Ayant initié en 2013, en partenariat avec l'INREST et la Ville de Sept-Îles, le premier observatoire sur le St-Laurent et l'écosystème de la baie de Sept-Îles, c'est avec conviction et sans la moindre hésitation que l'administration portuaire soutient la formation d'une chaire novatrice veillant au développement de la recherche fondamentale pour l'acquisition de connaissances plus approfondies de nos précieux écosystèmes côtiers et portuaires. Nul doute que cette démarche stimulera la mise sur pied de nombreux projets de recherche, de partenariats et de collaborations pour différentes régions de notre majestueux St-Laurent. »

« Le lancement de cette nouvelle chaire de recherche est un moment marquant dans l'histoire de l'INREST et celle de ses partenaires », a ajouté la directrice générale de l'INREST, Julie Carrière, PhD. « Ce projet qui permettra de développer des outils adaptés aux activités portuaires, industrielles et maritimes a été initié par Philippe Archambault et moi-même alors que nous collaborions ensemble aux travaux de l'Observatoire de veille environnementale de la baie de Sept-Îles et du Réseau pour des océans canadiens en santé II (CHONe II), financés en partie par le Port de Sept-Îles. La collaboration entre l'INREST et la Chaire permettra à l'Institut d'accroître son rayonnement dans la communauté scientifique, portuaire et industrielle tant au niveau provincial que national et international. »

« La création de cette Chaire de recherche va tout à fait dans le sens des initiatives que notre gouvernement souhaite voir prendre forme dans la foulée de la nouvelle vision maritime du Québec à l'horizon 2035 », a souligné la ministre déléguée aux Transports et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal, Chantal Rouleau. « Cette vision maritime, qui est en cours d'élaboration, constituera un élément phare qui guidera le gouvernement en vue de concilier le progrès économique, social et environnemental du Québec. »

« En tant que ministre responsable de la région de la Côte-Nord, je suis très heureux de la participation active de deux institutions sept-îloises à cette chaire », a pour sa part mentionné le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable de la région de la Côte-Nord, Jonatan Julien. « À titre de ministre responsable de la Capitale-Nationale suppléant, je suis fier de voir ces deux régions que j'ai le privilège de représenter travailler ensemble sur un projet commun. Et comme ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, je le suis encore davantage, compte tenu de l'importance du secteur des ressources naturelles dans l'économie régionale. »

### **À propos de l'INREST**

L'Institut nordique de recherche en environnement et en santé au travail (INREST) est un organisme à but non lucratif qui s'intéresse aux questions environnementales et de santé au travail. L'INREST s'est démarqué sur la scène internationale par l'implantation du plus important observatoire environnemental en zone industrialo-portuaire pour la préservation des écosystèmes marins au Québec, ainsi que par la création du Centre d'expertise industrialo-portuaire (CEIP), division de l'INREST.

### **À propos du Port de Sept-Îles**

Disposant d'installations diversifiées et avant-gardistes, le Port de Sept-Îles est le plus important port minéralier en Amérique du Nord avec un volume anticipé de près de 35 millions de tonnes en 2020. Pionnier sur le Saint-Laurent avec l'implantation du premier observatoire environnemental de son écosystème marin, le développement durable est bien ancré dans ses valeurs et ses actions.

#### **Source :**

Jean-François Huppé

Relations médias

Université Laval

418 656-7785

[jean-francois.huppe@dc.ulaval.ca](mailto:jean-francois.huppe@dc.ulaval.ca)